

Cette publication s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Objectif passé entre la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et de Vendée (SFO PCV) et le Conseil Régional de Poitou-Charentes.

[illegible]

QUELQUES STATIONS D'OPHRYS DU LITTORAL DU CENTRE-OUEST :
Les stations d'Ophrys précoces du groupe *aranifera*
et tardifs du groupe *fuciflora*

L'Ophrys « des Olonnes ». Station de La Paracou, les Sables d'Olonne (Vendée).



Cette station occupe un très vaste espace dunaire, au nord des Sables d'Olonne. Elle s'étend sur environ 1.5 kilomètres de côté, pour 500 m de largeur. L'essentiel du site est couvert par une dune grise, sur environ 50 hectares (photos 1 et 2).

Cette formation végétale tout à fait remarquable et particulièrement bien représentée sur le littoral du Centre-Ouest doit son nom à un recouvrement général dense de lichens, mousses et plantes rases où domine l'Immortelle (*Helichrisum stoechas*).

La dune grise est un habitat considéré comme prioritaire par la Directive européenne « Habitats », sous le nom de « Dunes grises des côtes atlantiques ». Elle se situe entre la dune blanche, plus proche de l'océan, non fixée par la végétation et donc mobile, et l'arrière dune arbustive, plus vers l'intérieur, en limite des éventuels boisements.

Des plantes caractéristiques y prospèrent : le Raisin de mer (*Ephedra distachya*), la Bugrane rampante (*Ononis repens*), le Gaillet des sables (*Galium arenarium*), l'Euphorbe de Portland (*Euphorbia portlandica*), l'Orpin brûlant (*Sedum acre*)...

La dune de La Paracou abrite aussi *Rosa pimpinellifolia* (que l'on ne retrouve pas plus au sud en Charente-Maritime) et deux plantes protégées au niveau national : l'Oeillet de France (*Dianthus gallicus*) et la Petite Bourrache du littoral (*Omphalodes littoralis*), rare endémique des côtes françaises entre Oléron et le Finistère (respectivement, photos 3 et 4).



Le substrat est constitué des sables charriés par la Loire et provenant de l'altération des roches magmatiques du Massif-Central, ainsi que des débris coquilliers issus du plateau continental. Le tout est étalé le long des plages de Vendée par la dérive littorale qui, entre Loire et Gironde, se dirige du nord vers le sud (cf. BOURNERIAS, 1987). Ultérieurement, l'action des vents dominants d'ouest entraîne le déplacement de ces sables vers l'intérieur.

Les dépressions creusées dans la dune grise (photo 6) peuvent atteindre la nappe d'eau douce. Il se développe alors une riche flore de zone humide, dominée par le Saule des sables (*Salix arenaria*). C'est le cas à La Paracou, où certaines des dépressions abritent l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*, photo 5)), ainsi que les deux *Spiranthes* de la flore de France : *Spiranthes aestivalis* et *Spiranthes spiralis*.



Contrairement à certains espaces dunaires situés plus au sud (côtes girondines et landaises), la dune grise de La Paracou est peu dominée par la dune mobile (le sable ayant été abondamment extrait pour la construction jusqu'en 1973) et donc soumise directement aux vents violents et aux embruns salés. C'est dans ces conditions que prospère l'Ophrys des Olonnes (photos 1 et 7), que l'on trouve sur la totalité du site, avec une population qui peut atteindre les 5000 individus !

Références phyto-sociologiques :

Code Corine :

Dunes mobiles (16-21).

Dunes fixées (16-22).

Formations à *Salix arenaria* des dépressions dunaires (16-26).

Directive Habitats (Natura 2000) :

Dunes mobiles du cordon littoral (dunes blanches), 2120.

- Pelouses rases annuelles arrière-dunaires, 2130-1.

- Dunes grises des côtes atlantiques, 2130-2

Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises), 2130.

Dépressions dunaires humides intradunales, 2190.



L'Ophrys « de Saint-Loup », la station des Renardières, Saint-Loup (Charente-Maritime).



L'Ophrys « de Saint-Loup » a été observé sur les pelouses naturelles qui couvrent les pentes bien exposées (de l'ouest au sud) en marge est du Marais de Landes, vaste dépression située sur la commune de Saint-Loup, au nord-ouest de Saint-Jean d'Angely. La station la plus importante se trouve au lieu dit « Les Renardières » (photo 8). Les pelouses y relèvent du Mésobromion, ou « Pelouses calcicoles mésophiles subatlantiques » pour la circulaire Habitats.

Ce type de milieu, très bien représenté dans les Charentes, est dominé par les graminées. Le Brome dressé (*Bromus erectus*), le Brachypode penné (*Brachypodium pennata*), les Fétuques... forment un couvert herbacé dense, établi sur un sol de type rendzine surmontant la roche calcaire ou marneuse. A Saint-Loup, le substrat date du Jurassique supérieur. Avec un sol un peu plus profond que celui des pelouses xérophiles (donc retenant mieux l'eau), les pelouses mésophiles se montrent particulièrement favorables à l'installation d'un important cortège d'orchidées. La circulaire Habitats les désigne même comme « Habitat prioritaire en tant que sites à orchidées ». Aux Renardières, outre l'Ophrys de Saint-Loup (photo 9), dont la population peut être estimée à un millier de pieds, on rencontre une quinzaine d'espèces, dont l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*), l'Orchis moustique (*Gymnadenia conopsea*), l'Ophrys de Saintonge (*Ophrys santonica*)...

La flore générale est classique, pour ce type de milieu, avec le Polygale du calcaire (*Polygala calcarea*), la laîche glauque (*Carex flacca*), l'Helianthème commun (*Helianthemum nummularium*), la Cardoncelle molle (*Carduncellus mitissimus*), l'Hippocrepis Fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*), la Potentille de Neumann (*Potentilla neumanianna*)...

Références :

Corine :

Pelouses calcicoles subatlantiques semi-arides (34-32).

Habitats (Natura 2000) :

Pelouses calcicoles mésophiles subatlantiques, 6210.



Site des Renardières :

10 : *Polygala calcarea*

11 : *Carduncellus mitissimus*

12 : *Ophrys santonica*

13 : Les coteaux de Saint-Loup entourant la dépression du Marais de Landes

Les stations à *Ophrys passionis*.

Depuis les années 1990, *Ophrys passionis* est mentionné dans plusieurs dizaines de stations du littoral Vendéen et de Charente-Maritime, ainsi que dans quelques sites du Cognaçais.

Les stations présentées dans le paragraphe suivant ont fait l'objet de l'étude menée par la SFO-PCV. Des populations plus ou moins atypiques y avaient parfois été observées et avaient éventuellement donné lieu à une identification sous un autre binôme (voir Chapitre II).

La station de l'Île Madame ne fait, hélas, pas l'objet d'une description. Déjà fragilisée par un piétinement excessif (du fait de la présence au milieu de la pelouse d'un monument commémoratif), elle a connu une submersion complète lors de la tempête Xynthia, fin février 2010. Aucun *Ophrys* n'y est réapparu depuis !

La station des Huttes (Oléron).

Cette station se situe au nord-est de l'Île, entre Chaucre et Les Huttes. Elle comprend plusieurs dizaines d'hectares de dune grise bien protégée (des allées bordées de clôtures canalisent les vacanciers vers la plage) et bordée d'une dune mobile bien conservée (photo 14). La dune grise abrite certaines espèces déjà présentes sur la dune mobile, comme le Liseron des sables (*Calystegia soldanella*, photo 15), les Euphorbes (*Euphorbia paralias* et *E. portlandica*) et la très belle Giroflée des dunes (*Matthiola sinuata*). Le Panicaut des dunes (*Eryngium maritimum*) y est remplacé par *Eryngium campestre*. Elle présente des caractéristiques très semblables à celles évoquées précédemment à La Paracou. La flore en diffère peu, sinon que *Dianthus gallicus* en est absent. La limite avec les boisements de Pins Maritimes et de Chênes verts (*Quercus ilex*) permet à certaines espèces de l'arrière dune arbustive de se développer, à l'image du Garou (*Daphne gnidium*) ou du Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salvifolius*).



Quelques dépressions dunaires, envahies par le Saule (*Salix arenaria*) existent. L'une d'elles (photo 16), plus vaste et moins fermée, est inondée jusqu'au début de l'été et abrite une riche flore palustre, avec le Scirpe-jonc (*Scirpoides holoschoenus*), le Mouron délicat (*Anagallis tenela*), l'Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)...

Plusieurs centaines de hampes d'*Ophrys passionis* fleurissent en avril (photo 17).

Le cortège orchidophile comprend aussi l'*Ophrys* abeille (*Ophrys apifera*) l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*), l'Orchis odorant (*Anacamptis fragrans*), ainsi que, dans la plus vaste dépression, l'*Epipactis* des marais (*Epipactis palustris*), les Orchis à fleurs lâches et des marais (*Anacamptis laxiflora* et *A. palustris*) avec leur hybride.



Références phyto-sociologiques :

Code Corine :

Dunes mobiles (16-21).

Dunes fixées (16-22).

Formations à *Salix arenaria* des dépressions dunaires (16-26).

Directive Habitats (Natura 2000) :

Dunes mobiles du cordon littoral (dunes blanches), 2120.

- Pelouses rases annuelles arrière-dunaires, 2130-1.

- Dunes grises des côtes atlantiques, 2130-2

Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises), 2130.

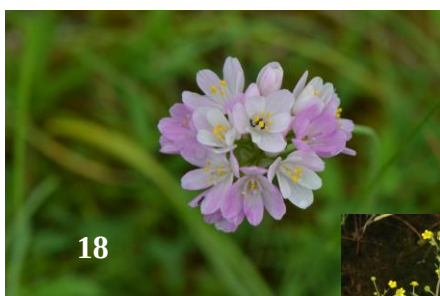
Dépressions dunaires humides intradunales, 2190.

La station de Fief Melin (Oléron).

Cette station se montre sensiblement différente des autres stations présentées dans ce chapitre, puisqu'il s'agit d'une lande humide, au sol détrempé une grande partie de l'année. Située au sud-est de l'Île, entre le Château d'Oléron et La Gaconnière, elle occupe un vaste espace de friches, coincé entre quartiers résidentiels et marais salé.

Abandonné par l'agriculture depuis plus d'un siècle, suite à la crise de la viticulture liée au Phylloxera, le site est retourné à un état « naturel » permettant à la végétation spontanée d'y retrouver ses droits. On y rencontre aujourd'hui l'un des cortèges orchidophiles les plus riches d'Oléron, avec 17 espèces. Les Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) et à fleurs lâches (*A. laxiflora*) y abondent, aux côtés du Serapias langue (*Serapias lingua*, photo 22). De spectaculaires hybrides se forment entre ces trois taxons (photo 21 : *A. laxiflora* x *A. morio*)! On rencontre aussi le Serapias à petites fleurs (*S. parviflora*) et plusieurs Ophrys : abeille (*O. apifera*), sillonné (*O. sulcata*), bécasse (*scolopax*) ... et de la Passion (*O. passionis*) remarqué ici dès les années 1980, par le Dr Pierre Champagne, pour ses coloris particulièrement soutenus.

La lande, envahie par le Prunellier (*Prunus spinosa*), la Viorne lantane (*Viburnum lantana*), l'Aubépine (*Crataegus laevigata*) et l'Eglantier (*Rosa canina*) abrite aussi la Vesce de Bithynie (*Vicia bithynica*), l'Ail rose (*Allium roseum*, photo 18), la Bellardie multicolore (*Bartsia trixago*, photo 19) et, au niveau des fossés, plusieurs Renoncules, dont la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*, photo 20).



Les stations de Séchebec (Charente-Maritime) et de Soubérac (Charente).

Ces deux hauts-lieux de la botanique, connus de longue date, sont caractéristiques de ce que l'on nomme régionalement « chaumes ». Ils présentent un faciès et une flore très semblables. Dans les deux cas, un vaste plateau calcaire impropre à toute mise en culture se présente couvert d'une végétation très rase de pelouse xérophile (Xérobromion). Le sol très mince laisse apparaître des dalles calcaires et porte une flore particulièrement riche.

Comme le souligne Yves BARON dans « Les plantes sauvages et leurs milieux en Poitou-Charentes, 2010 », ce groupement des pelouses calcaires sèches est « le plus riche de toute la série calcicole en méridionales, surtout dans les Charentes, où beaucoup atteignent leur limite nord ... la colonisation végétale plus ou moins discontinue, avec coussinets, évoque un jardin de rocaille (Hippocrepis, Coronilles, Globulaires, Hélianthèmes... ».



Les Chaumes de Séchebec (photo 23) occupent près de quarante hectares sur les communes de Saint-Savinien et Bords, sur la rive droite de la Charente, à 15 Km à vol d'oiseau du littoral.

Les Chaumes de Soubérac (photo 24), à la périphérie sud-est de Cognac, ne couvrent aujourd'hui qu'une dizaine d'hectares d'un vaste ensemble qui s'étendait autrefois sur des kilomètres entre Jarnac et Cognac. Mais l'aéroport militaire de Châteaubernard, les zones industrielles et résidentielles voisines et le vignoble ont peu à peu grignoté ce territoire.

Les deux sites abritent, entre autres, la Keolerie du Valais (*Koeleriana vallesiana*), l'Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*, photo 26), la Petite Coronille (*Coronilla minima*), le Fumana couché (*Fumana procumbens*) et les spectaculaires Renoncule à feuilles de graminée (*Ranunculus gramineus*, photo 25) et Liseron de Biscaye (*Convolvulus cantabrica*).



Ophrys passionis s'y montre en avril, en compagnie d'autres orchidées : Orchis bouffon (*Anacamptis morio*), très abondant (photo 27, à Séchebec), Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*, photo 28), *Ophrys* petite-araignée (*Ophrys araneola*), *Ophrys* sillonné (*Ophrys sulcata*) et même *Ophrys* miroir (*Ophrys speculum*) !

Séchebec représentait jusque dans les années 1970 la seule station française d'*Evax* de Carpathanie (*Evax carpetana*) mais la plante n'a pas été revue récemment.

Soubérac voit, en avril/mai s'épanouir la remarquable Pâquerette à aigrettes (*Bellis pappulosa*) et l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*), puis une endémique du Centre-ouest de la France, protégée nationalement : la Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*).



Références phyto-sociologiques :

Code Corine :

Pelouses calcaires subatlantiques très sèches (34-33)

Circulaire Habitats (Natura 2000) :

Pelouses xérophiles subatlantiques (6210).



La Corniche de Meschers (Charente-Maritime).



Les falaises calcaires du Maestrichtien (dernier étage du Crétacé supérieur) bordant l'Estuaire au sud de Royan, sur la commune de Meschers, portent encore quelques lambeaux relictuels de pelouses naturelles xérophiles, épargnées par les constructions, mais partout menacées par la surfréquentation touristique (photos 29, 30). Il s'agit pourtant de sites botaniques d'une exceptionnelle richesse. Les falaises elles-mêmes, et leur crête sommitale, abritent quelques espèces précieuses comme l'Iris bâtard (*Iris spuria* subsp. *maritima*) ou la Giroflée des dunes (*Matthiola sinuata*). La pelouse au sommet, limitée parfois à quelques dizaines de m², est riche de nombreuses espèces xérophiles : Helianthème des Apennins (*Helianthemum appeninum*), Immortelle (*Helychrisum stoechas*), Koelerie du Valais (*Koeleria vallesiana*), Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*). L'une des « Conches » de Meschers abrite même deux rarissimes espèces pour la région : la Marguerite à feuilles de graminée (*Leucanthemum graminifolium*) et la Stype pennée (*Stypa pennata*), dont c'est la seule station connue en Poitou-Charentes.

Quelques orchidées s'y maintiennent difficilement, surtout en bordure de falaise : Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), ainsi qu'*Ophrys passionis* (photo 31) et *Ophrys fuciflora* s.l., présent à raison de quelques unités seulement.



La Falaise du Caillaud, Talmont (Charente-Maritime).



Cette falaise calcaire offre un panorama absolument superbe sur l'Estuaire, ce qui a donné lieu à un aménagement touristique avec sentiers de randonnée et panneaux explicatifs. Vers l'ouest on domine l'Estuaire et toute une série de carrelets (cabanes et dispositifs de pêche, sur pilotis, caractéristiques des côtes charentaises et bordelaises, photo 32), avec les rives du Médoc à l'horizon. Vers le nord, on peut admirer le point de vue sur le pittoresque village de Talmont, avec son église romane à flanc de falaise (photo 33).

La pelouse elle-même, de type mésophile, présente peu de diversité floristique, sans doute en raison des fauches régulières qui tendent à banaliser les cortèges. Quelques espèces calcicoles s'y maintiennent, comme l'Hélianthème des Apennins (*Helianthemum appenninum*, photo 34). Par contre, en avril, une population très importante d'Ophrys de la Passion (*Ophrys passionis*, photo 35) y fleurit, avec des individus au labelle particulièrement foncé et au périanthe vivement coloré.



Le coteau de Bougneau (Charente-Maritime).



Quelques kilomètres à l'est de Pons, en direction de Cognac, la station de Bougneau occupe un étroit coteau d'environ un kilomètre de long, creusé dans les marnes du Campanien. Cet étage géologique du Crétacé supérieur, bien représenté dans le sud des deux Charentes (d'où il a d'ailleurs été décrit), se révèle l'un des plus favorables à l'installation de riches pelouses à orchidées, du fait de sa nature : calcaires marneux retenant bien l'eau en période hivernale.

Installé sur un relief de cuesta, le coteau de Bougneau est exposé plein sud. Ses pentes, impropres à la mise en culture, portent des pelouses sèches, en mosaïque avec des fourrés à Genévriers (photo 36). La flore, méso-xésophile, n'est pas sans rappeler celle des coteaux de l'Estuaire, situés plus au sud, avec la présence affirmée de la Dorycnie à cinq folioles (*Dorycnium pentaphyllum*) associée à la Catananche bleue (*Catananche caerulea*) et à l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*). Un cortège de 18 espèces d'orchidées s'y rencontre, avec de nombreux hybrides, d'une part entre les Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), militaire (*O. militaris*) et Homme-pendu (*O. anthropophora*), d'autre part entre les Ophrys petite-araignée (*Ophrys araneola*), araignée (*O. aranifera*), de la Passion (*O. passionis*), mouche (*O. insectifera*) et bécasse (*O. scolopax*)!

Ci-contre : *Orchis militaris* (38)
Et son hybride (39) avec
Orchis anthropophora



Les stations de l'Estuaire, entre Talmont et Mortagne-sur-Gironde (Charente-Maritime).

La partie nord de l'Estuaire, depuis la Grande-Côte (au nord de Royan) jusqu'au promontoire de Talmont et à la falaise du Caillaud, est bordé de falaises vives, soumises directement à l'érosion marine. Par contre, en amont de Talmont, à partir de Barzan-Plage, la ligne de falaises est séparée du rivage par de vastes marais résultant de l'envasement progressif de la rive droite au cours des derniers siècles. Des pelouses sèches surmontent ces falaises fossiles, sur les communes de Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet et Mortagne. Un peu plus dans l'arrière-pays, elles occupent aussi les pentes fortement accentuées découpées dans les calcaires marneux du Campanien par de petits ruisseaux coulant vers le sud-ouest jusqu'à l'Estuaire, notamment sur la commune d'Epargnes. Ces pelouses se montrent extrêmement attractives pour le botaniste qui les observe à distance et s'attend à y trouver un riche cortège floristique. Espoir souvent déçu, le Brachypode ayant complètement envahi nombre de sites, dont l'intérêt se limite alors à quelques plages de végétation plus rase. Par contre, lorsque certaines stations ont bénéficié de mesures de gestion limitant la fermeture par le Brachypode (écobuage, fauche ou pâturage), un remarquable cortège de plantes calcicoles méso-xérophiles se développe, avec une association caractéristique à Dorycnie (*Dorycnium pentaphyllum*) et à Catananche bleue (*Catananche caerulea*). C'est le cas à Moque-Souris (commune d'Epargnes), à Chauvignac et aux Borderies (commune de Chenac). Les orchidées se montrent alors nombreuses, avec en particulier plusieurs Ophrys : Ophrys petite-araignée (*Ophrys araneola*), Ophrys de la Passion (*O. passionis*), Ophrys abeille (*O. apifera*), souvent Ophrys bécasse (*O. scolopax*) et parfois... Ophrys bourdon (*O. fuciflora* s.l.).

La station de Barzan.

Il s'agit d'une toute petite pelouse mésophile, occupant un talus orienté à l'ouest, entre Barzan-Plage et Les Monards (photos 39 et 40). Sur quelques mètres-carrés non encore envahis par le Brachypode, une trentaine d'Ophrys bourdons (*Ophrys fuciflora* s.l., photo 41) se maintiennent aux côtés d'Ophrys abeilles (*O. apifera*), avec lesquels ils ont formé des hybrides.



Les stations à *Ophrys fuciflora* de Moque-Souris et des Borderies.



Le coteau de Moque-Souris (photo 42), sur la commune d'Epargnes, et celui des Borderies (photo 43), sur la commune de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, abritent les deux plus belles stations régionales connues d'*Ophrys fuciflora* s.l..

Dans les deux cas, il s'agit de pelouses méso-xérophiles établies sur les marnes du Campanien et portant la végétation caractéristique de ce type de milieu sur la rive droite de l'Estuaire (photo 45 aux Borderies). Une douzaine d'espèces d'orchidées peuvent y être observées. Les populations d'*Ophrys fuciflora* s.l. (photos 44 et 46) fluctuent en nombre, d'une année sur l'autre, mais peuvent atteindre globalement plusieurs centaines de pieds. La floraison tardive, de fin mai à fin juin, dépend beaucoup des conditions climatiques (en particulier des pluies) régnant à cette période de l'année.



Conclusion :

Les sites décrits dans ce chapitre ont attiré l'attention par la présence de populations d'Ophrys de détermination délicate. Ils sont tous situés sur ou à proximité du littoral, et présentent des caractéristiques communes : substrat calcaire-marneux, parfois sableux, mais toujours de Ph neutre à alcalin, très fort ensoleillement annuel, températures hivernales douces, sécheresse estivale, exposition souvent forte aux vents puissants et aux embruns venus de l'Océan.

L'intérêt de ces sites ne se limite cependant pas à la présence d'orchidées et la plupart ont depuis longtemps été repérés par les naturalistes et bénéficient de mesures de protection. Beaucoup sont inclus dans des sites Natura 2000, comme les dunes d'Olonne et d'Oléron, Les Chaumes de Séchebec et Soubérac, les Conches de Meschers, mais aussi les paléofalaises de l'Estuaire et leurs pelouses. Cette protection réglementaire s'accompagne souvent de la mise en place de plans de gestion, lorsque celle-ci est assurée par un organisme habilité : CREN-Poitou-Charentes, ONF, Conservatoire du littoral...

La SFO-PCV s'implique fortement dans ce processus, en participant à l'élaboration de plans de gestion, en réalisant des suivis scientifiques ou en organisant des chantiers de bénévoles, comme par exemple à Séchebec (photo 47) ou à Bougneau (photo 48).



